

---

Adresse de la société populaire régénérée de Bèze (Côte-d'Or), lors de la séance du 12 frimaire an III (2 décembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire régénérée de Bèze (Côte-d'Or), lors de la séance du 12 frimaire an III (2 décembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 375;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2012\\_num\\_102\\_1\\_20029\\_t1\\_0375\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_20029_t1_0375_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 15/07/2019

Cette douce sensation qui n'est ni celle des despotes, ni celle des esclaves, ni celle des hommes corrompus, appartient tout entière aux amis de la liberté et de l'égalité, qui vous environnent de leur respect, de leur confiance, de leur amour. Que l'univers entier apprenne que le peuple français veille sur la destinée de ses représentants.

Nous, nous jurons par l'égalité que notre surveillance devancera le crime dans sa marche mystérieuse, que notre courage la repoussera loin au delà du sol de la liberté, et que la République sera purgée de ces hommes de sang, de ces faiseurs de noyades, comme elle l'est de ses oppresseurs couronnés, des assassinats... tyrans, voilà donc votre politique, votre ouvrage; voilà ce qu'inspire le despotisme barbare, ce qu'il tente à son agonie... Le peuple français sonne votre heure dernière, il n'y aura plus de trônes que pour la vertu et la liberté.

Vous, nos représentants, contraste frappant de ces monstres, reconnaissance éternelle soit à vous pour vos travaux! Que les principes consacrés par votre adresse au peuple français soient à jamais dans tous les cœurs! Notre enthousiasme a éclaté à sa lecture, mille fois répétée et toujours applaudie par les cris de Vive la Convention, qu'elle reste à son poste.

Restez donc là où vous avez si bien mérité de la patrie. Le moment est arrivé où les despotes coalisés seront à vos genoux. Soyez toujours fidèles à la cause du peuple que vous faites triompher: ne la trahissez pas dans des circonstances critiques où les continuateurs de Robespierre voudraient jeter dans la France le tison de la guerre civile, et vos noms seront gravés sur les colonnes immortelles de la plus sublime des révolutions.

Si lors des bras paricides osoient menacer de leurs poignards vos têtes sacrées, nos cadavres seront les degrés qui conduiront jusqu'à vous. C'est le serment d'une société qui honore la vieillesse et essuie les larmes des malheureux.

Vive la République.  
Vive la Convention.

*Suivent 10 signatures.*

**d**

[*La société populaire régénérée de Bèze à la Convention nationale, Beze, le 20 brumaire an III*] (22)

Liberté, Égalité.

Citoyens représentants,

Il y a guère que les François vivoient dans une crainte que produit l'excès des maux, et qui un malheur de plus, leurs soupirs n'osoient éclater, et les vœux qu'ils formoient pour la justice se changeoient en un désespoir de plus.

Mais, ô prodige! Votre adresse au peuple, le décret que vous venez de rendre relativement aux sociétés populaires ont heureusement arrêté

les funestes effets de la licence, et ramené le calme dans tous les esprits.

Oui, citoyens représentans, ils sont l'un et l'autre le chef d'œuvre de votre sagesse, le triomphe de l'humanité, de la justice et de la raison.

Il en résultera deux grands avantages, celui de faire renaître la confiance, et celui de conserver l'amour de la patrie dans tous les cœurs, avec son énergie, sa plénitude, ses transports, son délire même.

Cet amour deviendra si vif et si impérieux, qu'il réunira à lui seul, tous les intérêts; alors il n'existera plus dans la République qu'une volonté, qu'un sentiment; alors l'impuissante coalition et ses laches satellites, qui n'osent rompre des chaînes qu'ils ne peuvent porter, chercheront en vain de nous asservir...: la liberté s'est réservée une asyle en France.

C'est dans le sanctuaire auguste des loix, autour de la Convention, sous l'égide puissant du drapeau tricolore, que doivent se réunir les citoyens jaloux d'échapper à l'injustice, à la servitude.

Il semble qu'un ange tutélaire veille sur notre destinée; qu'un génie particulier vous anime; vos travaux immenses et pénibles, les obstacles qui naissent sans cesse des circonstances, loin de vous décourager vous rendent plus laborieux; les succès de la République dont vous êtes l'organe, se multiplient par vos soins et deviennent tous les jours plus brillants.

Nous vous en félicitons, représentans, agréés nos hommages, comme le fruit de notre sincère amour pour le bien, de notre inviolable attachement à la Convention, et encore comme de notre entière adhésion à tout ce qui émanera d'elle.

Restez à votre poste, nous vous en conjurons pour le bonheur des républicains français et le salut de la République. Conservez-y cette attitude imposante qui vous rend dignes d'être les mandataires d'une grande nation; ne souffrez surtout aucun intermédiaire entre elle et vous.

Vous avez pénétré les desseins de ces hommes dangereux, qui rapport tout à leur ambition, qui n'ont que des passions avilées par des vices grossiers. Fermez sans pitié vos cœurs paternels aux cris de l'intrigue et de l'hypocrisie, ne les ouvrez qu'aux doux accens de la vertu. Continuez à faire triompher l'innocence, à punir les coupables; cette fermeté héroïque se distribuera dans les différentes classes des citoyens et le peuple, en vous imitant vous bénira.

Et ont signé les membres présents à la séance du vingt brumaire an troisième de la République une et indivisible.

*Suivent 37 signatures.*

**e**

[*Le conseil général et plusieurs citoyens de la commune de Talnay à la Convention nationale, Talnay, s.d.*] (23)